



Dunkerque, le 08 septembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de la charte de partenariat du Comité Territorial Flandre Maritime

En 2008, huit partenaires des secteurs du handicap et de la gérontologie, représentant une soixantaine de structures et services du Dunkerquois, ont décidé de s'associer, afin de travailler ensemble sur des problématiques communes à l'initiative de deux d'entre eux.

Le Comité Territorial Flandre Maritime a pour mission de proposer et de coordonner les réponses pour améliorer le service rendu aux adultes et personnes âgées en situation de Handicap. (Formations des aidants, mutualisation des moyens, colloques thématiques, consolidation du parcours.....)

Le Comité Territorial Flandre Maritime passe une nouvelle étape en formalisant une charte qui permet aux différents membres de souligner leurs engagements et de préciser leurs missions et les valeurs de ce comité.

Signature de la charte de partenariat du Comité Territorial Flandre Maritime aura lieu :

le lundi 15 septembre 2014 à 16 heures

à la Communauté Urbaine de Dunkerque

Pertuis de la Marine

59140 DUNKERQUE

Salle de l'Amphithéâtre

Nos contacts Presse :

Franck SPITCH : 06 75 62 71 35

Dominique WIART : 06 17 49 49 12

